

# Halal : une commission parlementaire pour nier la souffrance animale

L214 est une association qui milite pour le bien être des animaux et a ému, au travers entre autres de vidéos, le gouvernement qui a fini par demander une commission parlementaire. Ce formidable outil démagogique doté d'un budget croissant – café – petits fours – restaurant a mené son enquête et, telle une poule d'élevage en batterie quoique voyageant en plein air et en première classe ne recevant que de la nourriture de première qualité, a pondu son rapport le 20 septembre 2016 (\*)



Bah oui il faut bien justifier les dépenses de la commission et les dépenses à venir pour des actions qui ne verront jamais le jour. Je résume quelques observations et évidemment les recommandations à suivre sinon pan-pan-cul-cul l'abattoir agréé:

Il apparaît que nos boeufs et nos porcs sont parfois mal étourdis et qu'ils continuent donc à souffrir pendant les opérations d'abattage. Là, je m'interroge légitimement, voilà qu'on abat notre cheptel mal étourdi. Diantre ! Moi qui suis sensible au bien être des animaux, voici qui m'interpelle ! Et le pathos laissant la place à la raison je me demande « Quid de l'abattage Halal ou Casher ? Eh bien la réponse nous vient de Arnaud Schaumasse, chef du bureau central des cultes au ministère de l'intérieur: *« c'est plus lié à des questions de formation qu'au respect de pratiques religieuses juives ou musulmanes, qui imposent de ne pas étourdir l'animal »*. Ah bon ! Un ratage dans un abattoir qui respecte la réglementation fait plus souffrir qu'un abattoir qui, par dérogation ne l'oublions pas, se contrefiche éperdument de la souffrance d'un animal. Il est gentil le monsieur mais si je traduis, le résultat donne : Vous avez plus de chance de hurler de douleur chez un chirurgien-dentiste qui vous anesthésie que chez un arracheur de dents. Ben voyons !

# LA SOUFFRANCE FORTE



Abattage rituel, corrida, chasse à courre, hippophagie, expérimentation animale...  
Les candidats, interpellés par la Fondation Brigitte Bardot, répondent sur

[fondationbrigittebardot.fr](http://fondationbrigittebardot.fr)



Pourtant la question de l'abattage Halal s'est posée aux parlementaires. Ainsi le 21 juin dernier la commission d'enquête a effectué un quatrième déplacement inopiné dans un abattoir et je cite « *Le président Olivier Falorni et le rapporteur Jean-Yves Caullet se sont rendus à 6 heures du matin à l'abattoir Aminecov situé à Meaux, en Seine-et-Marne. Fondé par la municipalité en 1988, cet abattoir a été privatisé en 2006 et traite aujourd'hui 2.000 tonnes équivalent carcasses par an (bovins et ovins), la quasi-totalité de cette production étant destinée au marché halal. Après un abattoir industriel bovin, un abattoir municipal multi-espèces et un abattoir de volailles, la commission d'enquête souhaitait en effet visiter un établissement spécialisé dans l'abattage dérogeant à l'obligation d'étourdissement* » Et je continue: «

*Au poste de tuerie, les députés ont observé un dispositif de contention particulièrement adapté et permettant au sacrificateur de procéder à la saignée de l'animal d'un geste sûr et efficace, ce sous la surveillance d'un deuxième RPA. Les parlementaires ont pu constater que la perte de conscience*

de l'animal due à l'hémorragie intervenait à l'issue d'un délai compris entre 30 et 60 secondes, délai à l'issue duquel est pratiqué un test de conscience oculaire. En cas d'incertitude sur la perte de conscience, un matador est alors utilisé pour assommer l'animal, opération dont les députés ont été les témoins. Il ressort donc de ces observations que, plus encore que pour l'abattage conventionnel, des équipements performants et des opérateurs compétents sont indispensables pour limiter, en l'absence d'étourdissement, la souffrance animale. »



Cet animal  
va être égorgé à vif  
sans étourdissement  
et dans de grandes  
souffrances.  
C'est ça,  
un abattage rituel.

Les sacrifices Halal et Casher ne doivent pas devenir la norme en France.

**Arrêtons cette boucherie !**



Merci à l'Assemblée des Bénévoles, à l'Association Animal Welfare, à l'Association pour la Défense des Animaux, à l'Association pour la Défense de l'Éthique, à l'Association pour la Défense de l'Éthique, à l'Association pour la Défense de l'Éthique, à l'Association pour la Défense de l'Éthique.

Donc ami gaulois, tu massacres un porc en le faisant souffrir parce que pas assez étourdi et on te remonte les bretelles. Le musulman « de France » peut massacrer autant de moutons, agneaux, boeufs et même chameaux (si si mais pas en France) en toute impunité mais toi on te punit pour une ou deux bêtes qui résistent à l'électro-narcose. Ben voyons. Pourtant des Lois existent qui interdisent ces pratiques barbares du VIIème siècle, des lois françaises mais aussi européennes mais nos politiques ont encore et toujours baissé les bras par des dérogations accordées par ci par là au point d'avoir des abattoirs halal qui fonctionnent toute l'année, des tueries qui tournent pratiquement 6 jours sur 7 en toute légalité. On le voit ici, le responsable est un manque de formation et non pas une pratique religieuse, nos parlementaires font l'autruche et nous mentent.

Ils ont même le culot d'affirmer dans une des 65 propositions que, je cite « dans le cadre de l'examen du projet de loi



*relatif à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie économique (Sapin2), les députés ont voté un [amendement](#) créant un délit de mauvais traitement exercés sur les animaux en abattoirs ».* Ben voyons, c'est gentil là aussi de voter un amendement à une loi mais l'essentiel est de faire respecter celle qui existe déjà et qui interdit l'abattage rituel, point final.

## **Philippe Legrand**

(\*) <http://www2.assemblee-nationale.fr/14/autres-commissions/commissions-d-enquete/conditions-d-abattage-des-animaux-de-boucherie-dans-les-abattoirs-francais> Créée le 22 mars 2016 à la suite de la révélation par l'association L214 de nombreux cas de maltraitance animale dans des abattoirs, la commission d'enquête a entrepris « de faire la lumière sur les boîtes noires » que constituent les 941 abattoirs de boucherie et de volaille en France, « en étant le plus exhaustifs rigoureux et objectifs possible » a expliqué son Président, Oliver Falorni, député de Charente-Maritime.